



Convocation « **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** »

Chers parents,

Tel que le mentionne l'article 47 de la Loi sur l'instruction publique : « Chaque année, au cours du mois de septembre, le président du conseil d'établissement ou, à défaut, le directeur de l'école, convoque par écrit, les parents des élèves fréquentant l'école à une assemblée pour qu'ils élisent leurs représentants au conseil d'établissement ».

Par la présente, je vous convoque donc à cette assemblée générale des parents qui sera tenue à 18 h, le mercredi 11 septembre 2024 au gymnase de l'école.

Voici l'agenda détaillé de l'assemblée générale :

1. Mot de bienvenue
 - a. Présentation de l'organisation scolaire
 - b. Nomination d'un/d'une secrétaire
 - c. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Bilan de l'année scolaire 2023-2024
 - a. Lecture et adoption du compte-rendu de la réunion du 15 septembre 2021
 - b. Rapport annuel du conseil d'établissement (CÉ)
 - c. Rapport de l'OPP et comité de parents
 - d. Rapport de la Fondation
3. Élections pour postes vacants au CÉ, Fondation et OPP
 - a. Présentation du calendrier du CÉ et définition de l'implication demandée;
 - b. Élection pour 2 postes dont les mandats de 2 ans sont venus à échéance;
 - c. Élection de substituts
 - d. Élection du représentant du comité de parents
4. Périodes de questions
5. Levée de l'assemblée

Jonathan Lemay
Président du Conseil d'établissement